

Le Directoire

est le mode de gouvernement mis en place par la Première République, d'octobre 1795 à novembre 1799. Il tire son nom des cinq Directeurs détenteurs du pouvoir exécutif. Mis en place à la suite de la Convention thermidorienne par des républicains modérés, le régime, d'inspiration bourgeoise est marqué par le rétablissement du suffrage censitaire qui sert à élire les deux chambres législatives, le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens. Le régime est également marqué par un renouvellement annuel du tiers du corps législatif et d'un Directeur.

Durant ses quatre années d'existence, le Directoire est confronté à des poussées et complots royalistes ; mais aussi jacobines comme la Conjuration des Égoux qui survient en 1796. Les élections annuelles sont également autant de désaveux pour l'exécutif qui doit recourir à plusieurs reprises à des coups d'État pour ne pas mettre en danger le régime (notamment celui de fructidor an V, contre la majorité royaliste nouvellement élue). En 1799, l'un des révisionnistes, Sieyès, devient Directeur puis parvient à fomenter le coup d'État du 18 brumaire. Celui-ci met fin au Directoire et entraîne la formation du Consulat dirigé de fait par Napoléon Bonaparte.

Les principales dates :

mars 1796 : début de la première campagne d'Italie.

septembre 1797 : coup d'Etat des trois directeurs contre les jacobins et les royalistes, majoritaires au Parlement.

juillet 1798 : début de la campagne d'Égypte.

avril 1799 : deuxième campagne d'Italie

novembre 1799 : coup d'Etat du 18 brumaire : disparition du Directoire. Il fait place au Consulat